

Image not found or type unknown



Révision du montant de pension

Par **valerie**, le **15/10/2009** à **10:09**

Bonjour,

suite à un jugement ,je verse une pension à mon ex conjoint pour mes filles dont il a la garde;mes ressources ont diminuées depuis que je suis en congé parental depuis le mois de juin.J ai donc demandé au Juge une requête pour diminuer le montant de cette pension.Ma question concerne mon nouveau conjoint (nous vivons en concubinage)dois je fournir ces revenus et ces charges au dossiers:seule une approximation de ces revenus avait été pris en compte lors du dernier jugement.Je vous remercie d avance pour vos conseils